À partir du 1er novembre,
Covid Safe Ticket.

Quelles règles pour les visiteurs, dès 16 ans* ?

	Covid Safe Ticket
Dancings et discothèques	✓
Horeca en intérieur	✓
Horeca en extérieur	✗
Établissements du secteur culturel, récréatif et festif rassemblant 50 personnes ou + en intérieur et 200 personnes ou + en extérieur	✓
Hôpitaux, maisons de repos, centres d'accueil et de soins de jour, centres de réhabilitation, établissements pour personnes handicapées, établissements psychiatriques ou établissements pour personnes souffrant de troubles mentaux	✓ (à partir de 12 ans !)
Événements de masse rassemblant 50 personnes ou + en intérieur et 200 personnes ou + en extérieur	✓ (à partir de 12 ans !)
Centres sportifs, centres de fitness en intérieur et au-delà de 200 personnes en extérieur	✓
Foires commerciales et congrès rassemblant 50 personnes ou + en intérieur et 200 personnes ou + en extérieur	✓
Transports publics	✗
Administrations publiques	✗
Rues commerçantes et tout lieu privé ou public à forte fréquentation	✗
Magasins et centres commerciaux	✗
Bibliothèques, ludothèques et médiathèques	✗
Espaces intérieurs des établissements d'enseignement supérieur	✗
Lieux de travail (y compris personnel des secteurs repris ci-dessus)	✗

* Sauf hôpitaux, maisons de repos, centres d'accueil et de soins de jour, centres de réhabilitation, établissements pour personnes handicapées, établissements psychiatriques ou établissements pour personnes souffrant de troubles mentaux et événements de masse.

Agissons ensemble en respectant son utilisation.

Plus d'informations concernant le port du masque et le Covid Safe Ticket sur : respirer.be

Wallonie

respirer.be